

Terre Bleue Le Cotentin L'excellence maritime

EN BREF.

La Presqu'île du Cotentin est une terre de contrastes tout au long de ses 220 km de côtes. Créée en 2017, l'agglomération du Cotentin est la 3ème plus vaste collectivité de France grâce à ses 129 communes membres et la 4ème agglomération de Normandie grâce à ses 185 000 habitants. 4ème pôle économique normand, notre territoire se démarque comme le territoire portuaire des grandes industries maritimes et le territoire de pointe en énergie décarbonée. La dynamique économique est très favorable dans tous les secteurs, notamment l'industrie. Le Cotentin présente ainsi un taux de chômage inférieur à 5%.

De par ses compétences et ses atouts maritimes, l'agglomération a fait le choix de travailler sur plusieurs axes majeurs qui sont, la pêche et l'aquaculture, l'industrie des énergies marines renouvelables, le développement portuaire, l'accueil d'investisseurs maritimes, le nautisme, la recherche, l'innovation, la formation et la connaissance du milieu maritime. En d'autres termes, l'objectif de l'agglomération est de développer la filière maritime afin que le territoire tire parti du formidable essor du secteur. La marque Terre Bleue le Cotentin est née de cette ambition.

L'Agglomération se positionne aux côtés des services de l'Etat et des acteurs du secteur pour tout à la fois maintenir ces activités de l'économie bleue et accompagner les dynamiques de développement. Ce cahier d'acteur est l'occasion pour le Cotentin de faire valoir son rôle dans l'accompagnement des projets maritimes à l'échelle de la façade, dans un souci de maintien des équilibres entre développement économique, préservation du cadre de vie et environnemental, et soutien du mix énergétique.

Contact :



Agglomération du Cotentin

Hôtel de l'Atlantique
Boulevard Félix Amiot
50102 CHERBOURG-EN-
COTENTIN
Tél. : 02.50.79.16.10
contact@lecotentin.fr



Terre Bleue le Cotentin : fédérer les énergies

Le territoire organise et structure tous ses atouts maritimes pour rayonner aux niveaux national et international. Pour cela, le travail engagé depuis 2020 est de créer des réseaux à travers lesquels une dynamique se profile et des projets de coopération se multiplient. Les filières maritimes peuvent s'appuyer sur la marque Nous Sommes Terre Bleue le Cotentin pour mobiliser et fédérer tous ceux qui peuvent jouer un rôle dans la valorisation de notre territoire, quel que soit leur domaine d'activité en lien avec la mer.

Le Cotentin, territoire emblématique du mix énergétique et d'un potentiel maritime reconnu.

Le Cotentin est historiquement le territoire de toutes les énergies décarbonées et un exemple du mix électrique français. Depuis de nombreuses années, l'agglomération est un territoire propice aux implantations industrielles des énergies marines renouvelables. Aujourd'hui le Cotentin est concerné par deux grands projets éoliens en mer, un attribué au consortium d'EDF Renewables pour 1 GW qui doit être mis en service en 2028 et un autre en cours dans l'Est Cotentin pour 1.5 GW, avec une mise en service en 2032. Dans le cadre de l'hydrolien, le territoire dispose du Raz Blanchard avec un gisement de 4 GW. 2 fermes pilotes y sont en développement, Flowatt et NH (Normandie Hydroliennes). L'entreprise locale de renommée nationale CMN (Constructions Mécaniques de Normandie) porte le projet FloWatt avec la société HydroQuest.

En matière d'économie maritime, loin de se limiter à la présence des grandes entreprises comme LM WIND POWER, Orano, EDF, NAVAL GROUP, CMN ou encore le port de Cherbourg. L'Agglomération compte également des entreprises tant dans l'agroalimentaire (Saumon de France) que dans la pharmacopée (laboratoire Dielen), mais également dans le nautisme (Grand Large Yachting).

Le Cotentin possède également des instituts de recherche (ESIX, Lusac), un campus universitaire, des écoles de formation spécialisées du territoire comme INTECHMER (Institut National des Techniques de la Mer), EAMEA (École Militaire des Applications de l'Énergie Atomique), Lycée maritime, sans oublier le laboratoire Corrodys, et bien d'autres, qui contribuent tout autant

à la formation et à la création des métiers de la mer en Cotentin.



©Alexis Morin

Le Port de Cherbourg est aujourd'hui le premier port Irlandais en termes d'échange commercial et touristique grâce à des liaisons quotidiennes effectuées par 3 compagnies de Ferry (Irish Ferries, Brittany Ferries et Stena Line), mais aussi le premier port Français dans la logistique de l'éolien en mer avec une superficie de 39 hectares dédiés aux EMR.

Le Cotentin entretient avec l'Irlande des liens historiques mais depuis trois ans, dans un contexte post-Brexit, le territoire a vu ses liens se renforcer avec la République d'Irlande notamment avec les liaisons transmanche.

Sur le port de Cherbourg, elles représentent 58% du trafic passagers et 90% du fret faisant ainsi de Cherbourg, le premier port irlandais de France. Il s'agit également du seul port de Normandie à disposer d'une liaison directe avec Dublin.

Mobiliser les forces vives locales pour maximiser les effets socio-économiques

Le Cotentin a l'habitude de l'accueil de grands chantiers. Néanmoins, les activités nouvelles liées au développement des EMR, nécessiteront des mesures d'accompagnement afin qu'il puisse d'une part accueillir de nouvelles entreprises (foncier, investissements portuaires) ou services à la population (logement notamment) et d'autre part renforcer l'écosystème existant car il est compétent.

De ce fait l'agglomération a déjà pris les devants en confiant dès 2020 à la Maison de L'Emploi et de la Formation une Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences dans le Cotentin de la filière maritime.

Elle oriente également le développement de son campus en ouvrant résolument le

territoire à l'accueil de nouvelles formations et établissements d'enseignement supérieur pouvant répondre aux besoins en compétences de la filière.

En d'autres termes, les forces vives (compétences, savoir-faire, capacités de production, infrastructures portuaires, campus universitaire etc) existent au local et les nouveaux projets doivent les mobiliser. Il ne serait pas concevable qu'un territoire qui a investi massivement pour accueillir des projets EMR dans des infrastructures portuaires majeures notamment, ne bénéficie pas à la hauteur des retours socio-économiques (emplois, commandes).



Dielen© Thierry Houyel

Les usages de l'espace maritime : des activités de pêche, aquaculture, conchyliculture et nautisme préservées.

Aujourd'hui toutes ces activités se partagent le littoral cotentinois. Cette symbiose fonctionne grâce à un équilibre construit au fur et à mesure des années.

Il s'agit d'un équilibre fragile, qui est déjà menacé par des enjeux de conflits d'usages, de plus en plus nombreux sur l'estran, de pollutions maritimes et de la qualité des eaux, de variation des ressources et des espaces de pratiques, notamment dans le contexte de plus en plus impactant du changement climatique (évolution de la biodiversité, recul du trait de côte impactant la localisation des activités agricole, conchylicole, activités nautiques ...).

A noter qu'avec le Brexit l'activité à Cherbourg a subi une perte de 2 unités hauturières. Aujourd'hui cette baisse est compensée par un surcroît d'apport par les autres unités hauturières, et le tonnage s'élève à 2023 à 5 090 tonnes pour 6 bateaux hauturiers.

L'arrivée des nouveaux parcs éoliens ou hydroliens en phases de travaux et de fonctionnement doit faire l'objet d'une anticipation, dans le respect de l'ensemble des activités, et avec une coordination de toutes les parties prenantes (impact en mer, au sol, croisement des usages maritimes, raccordement...).

Pour ce qui concerne la pêche, l'aquaculture et la conchyliculture, il convient aussi de souligner qu'elles participent à la résilience alimentaire de notre presqu'île par la diversité et la qualité des produits issus de la mer.

Ces activités sont structurantes pour nos territoires, en termes de dynamiques socio-économiques mais aussi d'identité et d'attractivité.

L'agglomération, en tant que cheffe de file du groupe d'action locale pêche et aquaculture (GALPA Presqu'île du Cotentin) s'engage dans le soutien de ces filières tant sur :

- leur adaptation nécessaire face aux changements (climatique, d'usages, sociétaux...);
- la préservation d'un milieu de qualité, propice au développement des activités et de la biodiversité ;
- l'attractivité des métiers et des formations que le territoire offre ;
- la valorisation du patrimoine maritime du territoire, historique, actuel, matériel et immatériel.



Saint Vaast la Hougue©Thierry Houyyel

L'environnement et la biodiversité

Les filières économiques du territoire et prioritairement de l'économie maritime sont intrinsèquement dépendantes de la qualité du milieu, de la biodiversité marine. Ces enjeux sont communs sur l'ensemble de la façade Manche Mer du Nord mais ils sont d'autant plus prégnants sur notre Terre Bleue, où cette économie maritime est au cœur de nos dynamiques territoriales. Dès lors la question par exemple des pollutions en macro-déchets ou d'autres formes de pollutions maritimes doit être bien appréhendée.

Pour accompagner la sensibilisation à ces enjeux, le territoire pourra compter sur la Maison de l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable et aussi sur la Cité de la Mer qui joue un rôle important dans

l'éducation à l'environnement, la sensibilisation aux richesses des océans et à leur protection.



Cité de la Mer ©Cotentin Tourisme

Une destination Cotentin unique par nature renforcée.

Notre trait de côte, riche de ses paysages, topographies, patrimoine bâti et naturel, alliés avec des activités primaires et maritimes durables, est atout d'attractivité pour les filières touristiques stratégiques comme celle de la randonnée ou du nautisme.

Au-delà, notre destination incarne le tourisme durable et s'engage dans une labellisation green destination.

A titre d'exemple, la commune de la Hague est concernée par deux projets Grand Site et Géoparc qui s'inscrivent dans une volonté d'œuvrer à la préservation du territoire et de gérer l'accueil des visiteurs attirés par ce cadre exceptionnel.

La sécurité maritime un enjeu à ne pas négliger

Le trafic maritime au large est une des zones les plus fréquentées au monde. Il est important de noter que la côte Est du Cotentin possède 60 places de mouillages de navires de marine marchande pour s'abriter des coups de vents. Les nouveaux usages combinés à l'existant engendreront nécessairement des risques accrus en matière de sécurité maritime. Il est attendu de l'Etat en la matière qu'il puisse disposer des moyens nécessaires pour assurer cette sécurité.

Dans un contexte de développement des énergies renouvelables pour atteindre la neutralité carbone d'ici 2050, l'Agglomération veut éclairer sur les enjeux à prendre en compte dans le cadre de la planification maritime en cours et notamment rappeler :

- La nécessité d'un engagement sur le long terme pour assurer le développement des filières EMR dans leur globalité (hydrolien compris), préserver les implantations locales et renforcer la dynamique économique du territoire.
- La qualité de la concertation sur les projets EMR dans toutes leurs phases en veillant à l'acceptabilité sociale et à la cohabitation des activités, notamment au regard de la pêche.
- La prise en considération de la capacité socio-économique et d'adaptation du territoire et la mise en place des mesures d'accompagnement, le cas échéant.
- L'anticipation de la question du cumul des activités, avec une priorité donnée aux activités dépendantes de la proximité de la mer, des richesses de notre territoire, et au développement de notre territoire.

C'est un travail à mener conjointement entre les élus du territoire, les acteurs locaux et l'Etat pour créer une vraie dynamique. L'agglomération, dans le cadre de sa politique maritime Terre Bleue, entend jouer un rôle prépondérant pour atteindre son objectif qui est développer une filière maritime d'excellence, où toutes les activités évolueraient dans un équilibre préservé.

